Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 44 (1918)
Heft: 8

Artikel: Hospice Jules Daler, Fribourg
Autor: Hertling, L.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-34020

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

présenté, d'une robustesse à toute épreuve, solidement maintenue dans de larges glissières et bien soutenue par une vis-télescopique-appui.

En marche normale les résultats suivants ont été obtenus, qui ne sont point des données dites de parade:

a) dans la fonte

Diamètre	Avance par tour de l'outil	Nombre de tours de l'outil
20 mm.	0,43 mm.	314
40 »	0,76 »	153
60 »	1,15 »	92

soit une vitesse de coupe de 18 mètres par minute.

b) dans l'acier de 50 kg. de résistance

Diamètre	Avance par tour de l'outil	Nombre de tours de l'outil
15 mm.	0,24 mm.	438
30 »	0,24 »	250
50 »	0,43 »	153
70 »	0,24 »	92

soit une vitesse de coupe de 26 mètres par minute.

L. G.

Hospice Jules Daler, Fribourg

Planches 7 et 8.

Après la mort tragique de son fils unique, noyé dans les eaux de la Sarine, Jules Daler, ancien banquier à Fribourg, instituait, le 23 juillet 1883, la paroisse réformée de Fribourg sa légataire universelle. Une des clauses du testament comportait l'obligation de fonder un hôpital, nommé « Hospice Jules Daler », destiné à recevoir les malades protestants du canton de Fribourg, à l'exception de ceux du district du Lac qui ont déjà un hôpital, ainsi que tout habitant non bourgeois de la ville de Fribourg, à quelque nationalité et religion qu'il appartienne.

M. Daler mourut en 1889. L'assemblée paroissiale accepta le legs et le Grand Conseil reconnut la fondation le 13 novembre 1889 et en fit une personne morale. En 1909, après la mort de Mme Daler, l'Hospice entrait en jouissance du capital de fondation. Une commission administrative fut créée. Dès sa première séance, cette commission s'occupa du choix d'un emplacement pour la construction du nouvel hôpital. Son choix s'arrêta sur le terrain appelé « Romont-milieu », propriété de la ville de Fribourg, situé à l'occident de la gare de Fribourg et à dix minutes de celle-ci. Cet emplacement de 18000 m² fut jugé très favorable par les experts médicaux appelés à se prononcer.

Ces études préparatoires et les tractations avec les autorités durèrent quelques années et, lorsque tout fut au point, éclata la guerre de 1914 ; avant de rien entreprendre, on attendit que la situation devînt plus calme. Pendant ce temps, on prépara le programme d'un concours de plans qui fut ouvert entre les architectes fribourgeois et bernois. (Voir *Bulletin technique*, année 1915, page 115.) L'élaboration des plans définitifs et la direction des travaux furent confiés au soussigné. Les travaux furent commencés dès les premiers jours d'octobre 1915 ; le bâtiment fut mis sous toit en août 1916 et l'immeuble put être achevé en octobre 1917, avec six mois de retard sur les prévisions, en raison des difficultés de se procurer, dans cette période troublée, le matériel et la main d'œuvre.

Le nouvel Hospice comprend quatre étages :

Au sous-sol se trouve les services généraux : local des chaudières, soute à combustible, cuisine et dépendances, chambre à lessive, séchoir, salle de repassage, lingerie, cave de ménage, salle des rayons X, cabanon, morgue.

Au rez-de-chaussée se trouvent la division des femmes et au premier étage, celle des hommes.

Aux combles, on a installé les logements du personnel et prévu l'aménagement de quelques chambres de malades.

La salle d'attente, le cabinet de consultation du médecin et son laboratoire sont au rez-de-chaussée, tandis que la salle d'opération et la salle de pansement se trouvent au premier étage.

C'est vers le *sud-est* que sont orientées toutes les chambres de malades et le côté nord-ouest est uniquement occupé par des locaux accessoires tels que les toilettes, les chambres de bains, les tisaneries.

Une grande terrasse de 3.00 mètres de largeur, placée à la hauteur du rez-de-chaussée, du côté S.-E. permet aux malades de se promener ou de séjourner au soleil dans leur lit.

HOPITAL DALER, A FRIBOURG

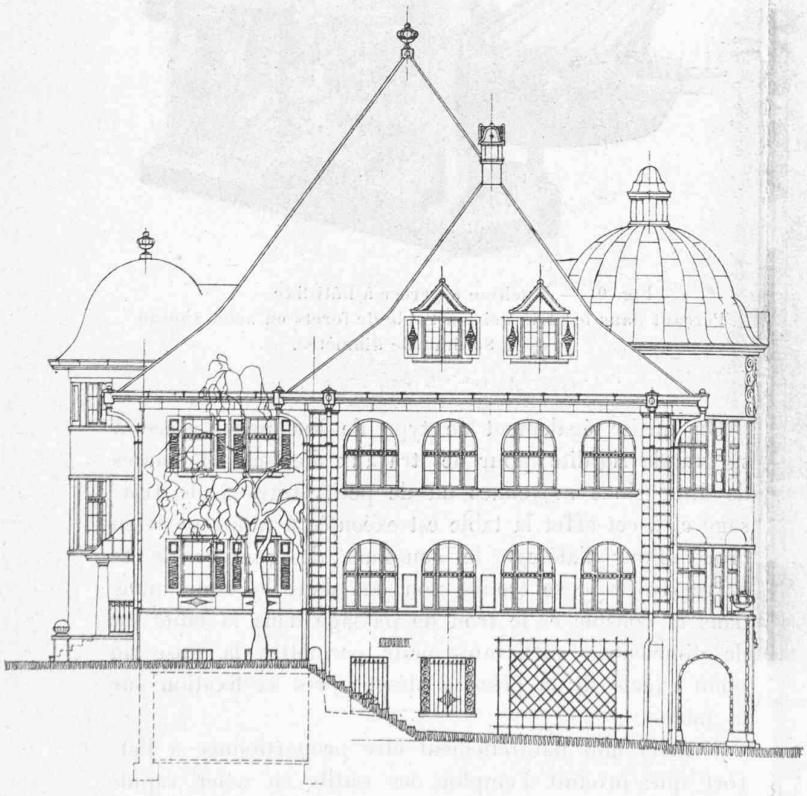

Façade ouest. — Echelle 1 : 200.

Corps central.

Façade Sud.

HOPITAL DALER, A FRIBOURG

Architecte : M. *L. Hertling.*

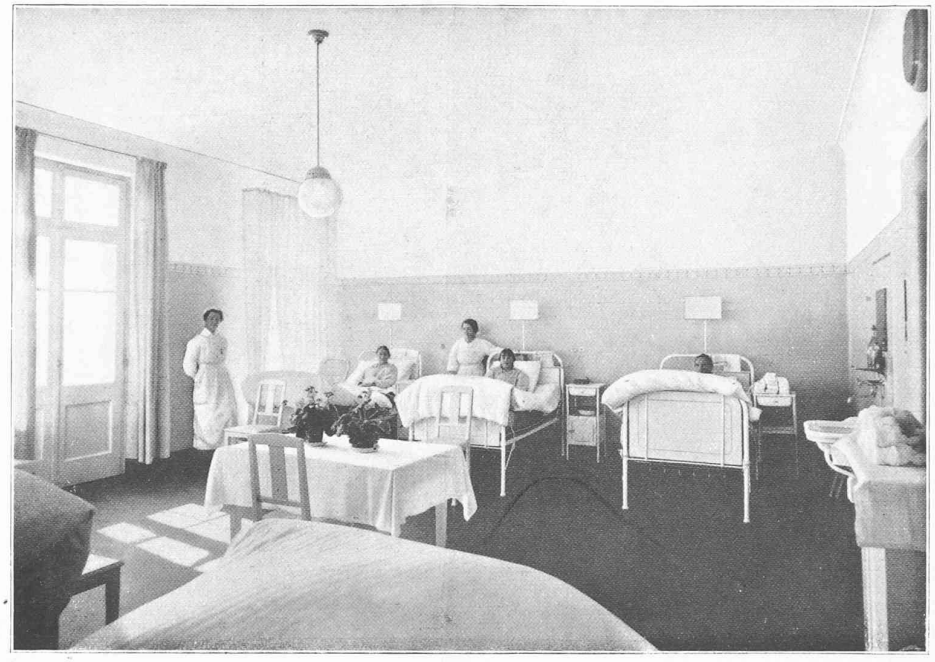

Salle de malades.

Salle d'opération.

HOPITAL DALER, A FRIBOURG

Architecte : M. *L. Hertling.*

Aux deux extrémités du bâtiment se trouvent quatre galeries dont deux sont réservées aux malades atteints d'affections pulmonaires et les deux autres sont destinées aux enfants.

A chaque étage la partie centrale du bâtiment est occupée par une salle de jour où les convalescents peuvent se réunir.

Le service de communication entre les étages se fait au moyen du monte-lit, tandis que la cuisine principale est reliée directement aux tisaneries par un monte-plats.

Le chauffage central est à eau chaude ; un service spécial fournit l'eau chaude nécessaire aux bains, aux toilettes des chambres de malades, aux appareils de la cuisine et de la chambre à lessive. Ce même service peut également, lorsque le chauffage central n'est pas en activité, chauffer la salle d'opération et le séchoir.

Tout le service de la chambre à lessive, de la calandre, du monte-lit, du monte-charge, des ventilateurs, de l'aspirateur de poussière est assuré par sept moteurs électriques. C'est aussi à l'électricité que fonctionnent tous les appareils de stérilisation. Il en est de même du mouvement d'horlogerie commandant les aiguilles du cadran placé à l'extérieur, dans le corps central, ainsi que de trente horloges intérieures du bâtiment.

L'appel des chambres de malades met en action une sonnerie placée dans la tisanerie, tandis qu'au-dessus de la porte de la chambre du malade s'éclaire un signal lumineux, une ampoule rouge, qui reste allumée tant qu'il n'a pas été répondu à cet appel.

Les chambres de malades sont aménagées avec tout le confort moderne : meubles laqués blancs, lavabos avec service d'eau chaude et d'eau froide, portes unies en bois contre-plaqué. Le sol est recouvert de linoléum, avec gorges montant le long des murs. Dans les locaux de service, le fond utilisé est la mosaïque. Il en est de même pour les corridors où l'on a ménagé un passage d'un mètre en linoléum, afin d'atténuer les bruits de la circulation.

Les armoires des malades sont noyées dans les murs des corridors et c'est dans ces armoires qu'est masquée toute la tuyauterie dont l'accès est ainsi très facile.

Les peintures des locaux de service, tels que les W.-C., les salles de bains, les laboratoires, le cabinet du médecin, la salle d'opération et ses dépendances sont peintes au ripolin et les chambres de malades, à l'huile.

Dans le corridor du rez-de-chaussée se trouve le buste du fondateur, exécuté en marbre blanc par l'artiste fribourgeois, feu Chs. Weber. Un vitrail représentant la charité, œuvre d'un de

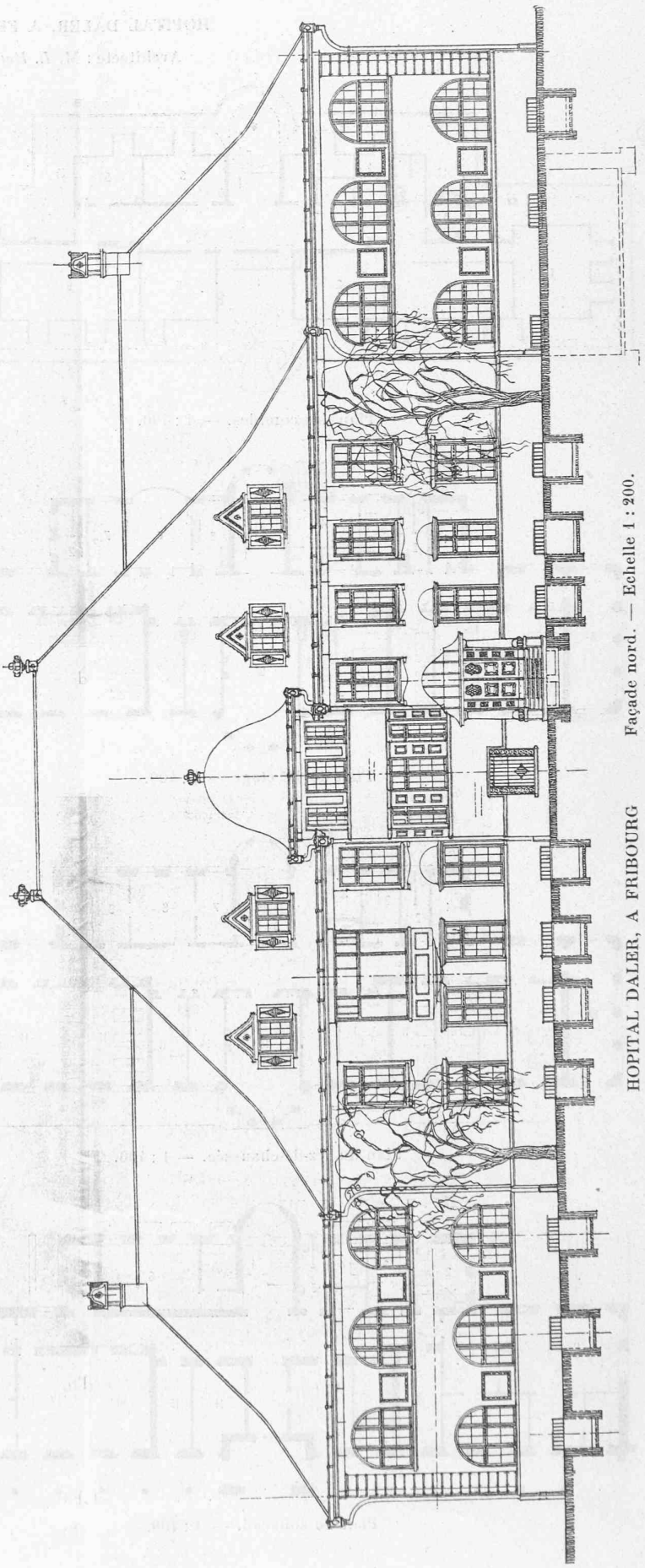

HOPITAL DALER, A FRIBOURG Façade nord. — Echelle 1 : 200.

HOPITAL DALER, A FRIBOURG

Architecte : M. *L. Hertling.*

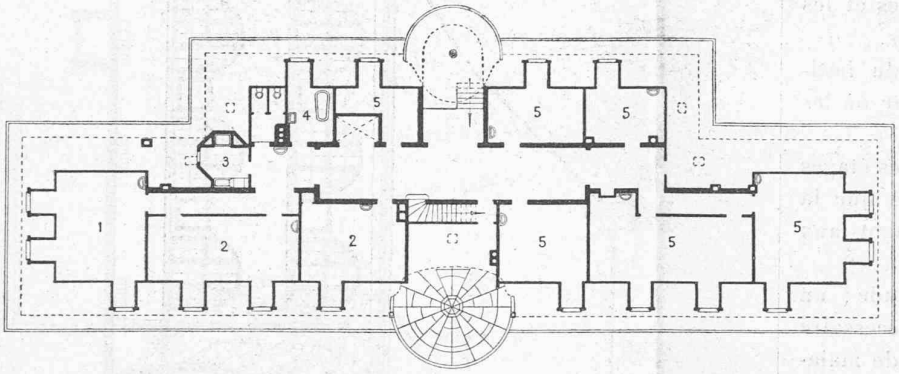

1 = Chambre d'habitation et de travail
2 = Dortoir.
3 = Tisanerie.
4 = Bain.
5 = Disponible.

Plan des combles. — 1 : 400.

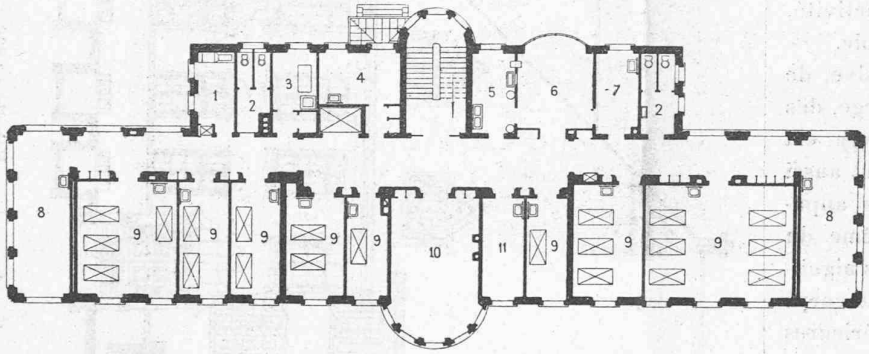

1 = Tisanerie.
2 = W. C.
3 = Bain.
4 = Disponible.
5 = Stérilisation.
6 = Opérations.
7 = Pansements, instruments et appareils.
8 = Galerie.
9 = Chambre de malade.
10 = Salle de jour.
11 Sœur.

Plan du 1er étage — 1 : 400.

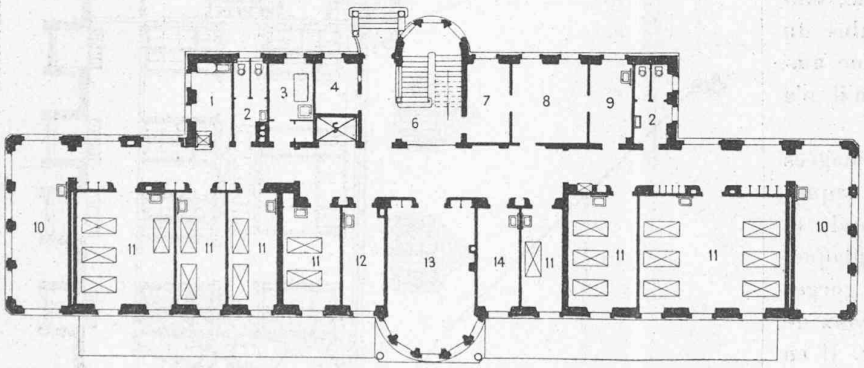

1 = Tisanerie.
2 = W. C.
3 = Bain.
4 = Portier.
5 = Ascenseur.
6 = Vestibule.
7 = Salle d'attente.
8 = Médecin.
9 = Laboraroire.
10 = Galerie.
11 = Chambre de malade.
12 = Sœur supérieure.
13 = Salle de jour.
14 = Sœur.

Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 400.

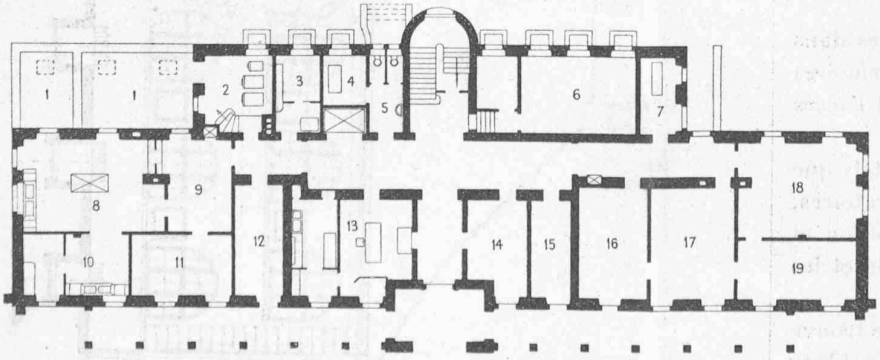

1 = Charbon.
2 = Chauffage.
3 = Glacière.
4 = Bain.
5 = W. C.
6 = Cave.
8 = Cuisine.
9 = Office.
10 = Laverie.
11 = Glacière.
12 = Magasin.
13 = Rayons X.
14 = Bureau.
15 = Morgue.
16 = Lingerie.
17 = Calandre.
18 = Chambre à lessive.
19 = Séchoir.

Plan du sous-sol. — 1 : 400.

HOPITAL DALER

Salle de jour.

nos jeunes artistes, M. J. de Castella, vient d'être placé dans la baie centrale de l'escalier.

Un grand parc permet aux malades de se promener dans les environs immédiats de l'Hospice et ils trouvent, sous la grande terrasse du rez-de-chaussée, un abri contre les ardeurs du soleil.

L'hôpital peut recevoir aujourd'hui quarante malades, mais il est construit pour hospitaliser quatre-vingts personnes, personnel compris. La construction a coûté environ 500 000 francs, y compris l'achat du terrain, l'aménagement du parc, des clôtures et le mobilier. C'est donc avec des ressources plutôt restreintes que ce bâtiment a été érigé et pendant une période où il était difficile de mener à bien un travail de ce genre. Aussi, si nous sommes parvenus à vaincre toutes les difficultés, c'est grâce à la bonne volonté de chacun, mais surtout grâce à l'appui que nous avons rencontré auprès des commissions administratives de cette fondation.

L. Hertling, architecte.

Machines pour la motoculture.

Le tracteur « Globe ».

Cette machine représentée en Suisse par *Fritz Marti, S. A.*, à Berne, est construite aux Etats-Unis d'Amérique par l'*Allis-Chalmers C°*. Nous la décrivons brièvement :

Moteur à deux cylindres opposés ; alésage 133 mm., course 173 mm., vitesse normale 720 tours à la minute, réglable entre d'étroites limites, en agissant sur l'admission. Le volant est aménagé en embrayage à friction et porte une poulie de 565 mm. de diamètre et de 165 mm. de largeur. Puissance au frein 18 HP.

Allumage par magnéto à haute tension.

Capacité du réservoir à benzine 67 l.

Carburateur « Claudel ».

Réfrigération du moteur par circulation d'eau entretenue au moyen d'une petite pompe centrifuge avec refroidissement par ventilateur et radiateur.

Graissage par huile sous pression des parties les plus sollicitées. Graisseurs Stauffer pour les autres.

Transmission par engrenages mus dans un bain d'huile.

Les virages courts sont accessibles grâce au *différentiel* soulagé par deux freins à pédale indépendant.

Les deux *roues* motrices, de 1430 mm. de diamètre et de 305 mm. de largeur à la jante sont actionnées directement par l'engrenage. La roue de guidage avant, de 820 mm. de diamètre et de 152 mm. de largeur à la jante, commandée par le volant de direction, roule dans le sillon.

La vitesse de marche est d'environ 4 km. à l'heure pour un rapport de réduction de 1 : 51. Poids 2200 kg. dont 1600 kg. supportés par l'axe moteur. Longueur 3,56 m. Largeur maximum 2,15 m. Empattement 2 m. Hauteur 1,90 m. au sommet du volant de direction. Prix, avec la charrue trisoc Fr. 17 000 —.

---

[1] Voir *Bulletin technique* du 6 avril 1918, p. 57.